

En plus de leur emploi dans les autres domaines scientifiques : processus de déshydratation, travaux médicaux, pénétration de la brume, et photographie de reconnaissance, les infrarouges sont devenus une aide précieuse dans l'examen de documents, et, au point de vue photographique surpassent probablement la plupart des autres méthodes. Le succès dépend d'une parfaite compréhension du sujet et d'une solide connaissance des

caractéristiques de l'optique et de la réaction dans l'infrarouge des matières à examiner. Les résultats, jusqu'à présent, ont été très encourageants, mais avec une stricte réglementation des méthodes de travail, des domaines jusqu'ici inexplorés pourront nous être ouverts.

(Article obligeamment communiqué par M. Green, The Mongqai, Prétoria).

LE MUSÉE DES COLLECTIONS HISTORIQUES DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS

par M. F. DARTIGUES,
Inspecteur de Police, Cannes.

Le sombre bâtiment situé au 36 du quai des Orfèvres est un lieu célèbre qui symbolise l'activité de la police judiciaire parisienne. Bien des malfaiteurs qui opèrent dans la capitale y passèrent ou y passeront les premières heures de leur châtement. Aucun ne l'évoque sans malaise. Dans la moyennâgeuse Cité c'est un des édifices du Paris historique le plus chargés en souvenirs.

Si le visiteur grimpe les quatre étages où s'abritent les divers services de la police judiciaire, cette traversée verticale parmi une vie intense le conduit à une porte derrière laquelle repose un imposant passé d'activité policière. Une aimable et compétente conservatrice le guide au seuil de ce petit mais riche dépôt de vestiges non poussiéreux. S'il a l'esprit curieux il pourra passer de longues heures à regarder les pièces contenues dans ce musée (car c'en est un) et compulsier les documents réunis là depuis une cinquantaine d'années pour le plus grand profit des chercheurs.

Ce Musée, que l'on appelle aussi Archives, fut institué par M. Lépine à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900. Il n'était d'abord qu'une rétrospective de la Préfecture de Police. Les archives d'alors — épargnées par l'incendie de la Commune en 1871 — les collectionneurs, les familles de grands personnages contribuèrent ainsi à la création définitive d'un « Musée des collections historiques de la Préfecture de Police » qui fut inauguré le 20 décembre 1908.

Depuis quelques années, ce Musée-Archives s'enrichit d'une collection criminologique qui comporte déjà des pièces telles que le pistolet de Gorguloff, le viseur du docteur Petiot, la poulie et la corde avec lesquelles il descendait les cadavres de ses victimes dans la fosse remplie de chaux. Nul doute que cette collection ne devienne peu à peu, avec la contribution des Parquets, un élément très captivant qui ajoutera la note contemporaine à cet assemblage du passé le plus particulier, le plus riche en intrigues et en drames.

Si j'étais romancier je viendrais travailler sur ces documents si fertiles, j'examinerais avec la plus vive attention les divers aspects de la lutte contre le crime, les différentes phases de l'évolution sociale en matière d'action anti-criminelle. Je rêverais longuement sur le registre d'écrou de Ravaillac (15 mai 1610), sur ceux de Philippe-Egalité, Lesurques, Hoche, Joséphine de Beauharnais, bien d'autres plus ou moins illustres dont les noms sur ces gros livres suffisent à indiquer un épisode dramatique de leur destinée — le dernier bien souvent.

D'une salle à l'autre, on voit par les textes authentiques, les gravures, les portraits, les divers objets d'époque comment s'est formé l'énorme organisme qu'est actuellement la Préfecture de Police, affrontant chaque jour les plus graves et complexes problèmes dans une capitale moderne: circulation, hygiène, réglementation administrative, protection de l'enfance, mœurs, banditisme, etc...

Colbert disait, en parlant du premier magistrat qui devait réunir sous son autorité les différentes charges de police: *« Il faut que notre lieutenant de police soit un homme de simarre et d'épée, et si la savante hermine du docteur doit flotter sur ses épaules, il faut aussi qu'à son pied résonne le fort éperon de chevalier, qu'il soit impassible comme magistrat et comme soldat, intrépide, qu'il ne pâlisce pas devant les inondations du fleuve et la peste des hôpitaux, non plus que devant les rumeurs populaires et les menaces de vos courtisans. »*

Cette phrase emphatique contenait le lourd programme plein de difficultés et d'embûches auquel devait s'attaquer M. de La Reynie, premier lieutenant de police du royaume. Ses

secesseurs, de d'Argenson à Thiroux de Crosne, conduisirent à leur tour une œuvre délicate de justice protectrice et répressive, améliorant la propreté matérielle de la ville et faisant exécuter de nombreux travaux d'urbanisme en même temps qu'ils veillaient sur la sécurité, souvent menacée, de ses habitants.

Sur la période révolutionnaire et l'Empire qui vit la naissance de la Préfecture de Police il y a de quoi se livrer à d'intéressantes études, surtout si l'on tient compte des volumes contenus dans la bibliothèque.

Dans la salle dite des uniformes, s'inscrit toute l'histoire — ancienne — puisque le guet bourgeois fut créé au 6^e siècle — de la police municipale. D'objet en objet, de brevet en brevet, on en arrive à la police actuelle, aux services modernes, aux œuvres mutualistes...

Signalons encore, parmi tant de pièces propres à exciter la curiosité, un rapport adressé au Grand Juge, le 22 ventôse, an XII, portant sur la mort de l'inspecteur Buffet (affaire Georges Cadoudal).

Et n'oublions pas pour finir une très intéressante documentation sur le corps des sapeurs-pompiers, la garde Républicaine et la gendarmerie de la Seine qui conservent avec la P. P. des rapports constants.

La place nous a manqué pour parler d'une foule de choses qui mériteraient une mention, mais il faut laisser aux curieux le plaisir de la découverte. L'objet de cet article n'étant d'ailleurs que de résumer l'expérience d'un visiteur. Il croit bien faire en présentant ce Musée peu connu à tous ceux que ces authentiques souvenirs peuvent à leur tour intéresser.